



La Montérégie fait face au smog en été comme en hiver, en ville comme à la campagne. Le smog est composé d'un mélange de polluants. Une détérioration de la qualité de l'air, même sur une courte période, est susceptible d'affecter la santé de la population.

Le smog se distingue d'un niveau de pollution atmosphérique de base par son intensité et sa durée. Lors d'un épisode de smog, l'air est chargé de fortes teneurs de particules fines et d'ozone, ce qui provoque souvent un voile jaunâtre perceptible à l'oeil nu. Un épisode de smog peut durer de quelques heures à quelques jours et s'étend sur un vaste territoire.

Depuis l'été 2004, neuf épisodes de smog sont survenus. Deux de ces épisodes se sont prolongés sur une période de cinq et neuf jours.

Bien que de courte durée, cette intensité particulière du niveau de pollution de l'air peut causer, particulièrement chez les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes atteintes de problèmes respiratoires ou cardiaques. Même les personnes en bonne santé sont à risque de tels symptômes si elles effectuent un effort physique important. L'exposition au smog peut entraîner une irritation des voies respiratoires, une respiration sifflante, une sensation de serrement de poitrine, une douleur associée à la respiration profonde et de la difficulté à respirer, voire une augmentation des symptômes respiratoires aigus et de bronchite. On peut enregistrer des excès des visites à l'urgence et des admissions à l'hôpital pour des problèmes cardiorespiratoires.

Afin de limiter l'impact du smog sur la santé de la population, la Direction de santé publique s'est associée au programme Info-Smog. Ce programme permet la diffusion d'avertissements de smog lorsque les concentrations d'ozone, de particules et les conditions météorologiques sont propices à la formation de smog. Il permet d'aviser la population, notamment les personnes vulnérables à la pollution atmosphérique, de la survenue d'un épisode de smog. La Direction de santé publique diffuse à ces partenaires du réseau de santé publique et à certains organismes ciblés, les avertissements de smog ainsi que les mesures de protection.

Pour recevoir les avertissements de smog, communiquer par courriel à infosmog@rrsss16.gouv.qc.ca

Nombre de jours de smog, Montérégie, 2004 à 2009

